



1. GENERALITES

L'organisation de **la deuxième édition des Rencontres Internationales du Tourisme Equestre** est confiée par la **Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE)** à un **Organisateur**.

L'organisateur s'engage à respecter le présent cahier des charges et à soumettre ses choix à la FITE.

2. LIEU ET DATE DE L'EVENEMENT

L'organisateur est en charge de trouver un site adapté à l'accueil de la manifestation. Ce lieu doit être facilement accessible géographiquement, en transports en commun de préférence, et financièrement de l'étranger. La possibilité de réaliser sur place d'autres activités de pleine nature est également un atout pour la candidature.

L'évènement devra avoir lieu au printemps 2024. Les dates des élections européennes devront être prises en compte.

Organiser la deuxième édition des Rencontres Internationales du Tourisme Equestre pendant un évènement rassemblant des cavaliers à cheval pourrait être une bonne vitrine du tourisme équestre. Si une telle opportunité se présente, les Rencontres pourraient se tenir un vendredi, afin de permettre aux participants d'assister aux autres activités proposées en fin de semaine.

3. FORMAT DE L'EVENEMENT

L'évènement se tiendra sur une journée.

Le programme inclut certains éléments incontournables :

- ✓ l'accueil des participants,
- ✓ un temps pour des présentations/conférences,
- ✓ un temps pour des ateliers ou tables-rondes,
- ✓ une solution de restauration pour le déjeuner, privilégiant les échanges,
- ✓ une animation, à l'extérieur si possible.

Concernant les présentations et les ateliers ou tables-rondes, l'organisateur doit en relation avec la FITE définir 3 à 4 thèmes pour guider les discussions. Un appel à candidatures pour interventions pourra être lancé par l'organisateur.

Concernant l'animation, il s'agira d'organiser une activité accessible à tous les participants, si possible à l'extérieur. Cette animation a pour but de favoriser les interactions entre les participants.

Concernant la restauration, l'organisateur doit proposer une solution de restauration à l'ensemble des participations pour le déjeuner, inclus dans les frais d'inscription. Une formule végétarienne doit être prévue. L'utilisation de produits locaux, de saison et de produits issus de l'agriculture biologique est à privilégier.



4. PARTICIPANTS

La FITE souhaite que cet évènement regroupe une centaine de personnes.

Les organisations et personnes à cibler pour cet évènement sont en priorité : les organisations équestres, les acteurs du tourisme, les institutions européennes et internationales, les organisations sportives européennes et internationales ainsi que les institutions régionales et locales.

5. FINANCEMENT

5.1 Budget de l'Édition

L'organisateur est en charge de construire le budget prévisionnel de l'évènement. Il doit être communiqué lors de la candidature. La FITE fournira à l'organisateur le bilan financier 2022 ainsi que des recommandations faites à la suite de la première édition des Rencontres.

Les tarifs d'inscription sont décidés conjointement par l'organisateur et la FITE en fonction du budget prévisionnel et des prestations proposées.

5.2 Règles budgétaires

Le budget devra respecter les règles suivantes :

- Les coûts variables directement liés au nombre de participants, à savoir 1 participant = 1 repas, X cadeaux... doivent être entièrement financés par les frais inscriptions. De plus, pour faire face aux imprévus et à certain effet de seuil, les inscriptions doivent à minima être égales aux coûts variables liés aux participants + 10%.
- Les dépenses du budget global doivent inclure une enveloppe d'imprévu d'au moins 5% du budget global.

6. COMMUNICATION

L'ensemble de la communication de l'évènement fait l'objet d'un plan de communication établi conjointement par l'organisateur et la FITE.

6.1 Promotion de l'évènement

L'organisateur est en charge de la promotion de l'évènement conjointement avec la FITE.

L'annonce de l'évènement sera faite par la FITE en concertation avec l'organisateur.

6.2 Site internet

La gestion de la page internet de l'évènement sur le site internet <https://fite-net.org/> est à la charge de la FITE. L'organisateur transmet les informations à la FITE qui met à jour le site internet.

6.3 Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne via la page internet de l'évènement. L'organisateur a en charge le traitement des inscriptions recueillies via le site internet.

Les inscriptions seront valides à réception des paiements par l'organisateur.